



Voisin bruyant (musique) durant la journée

Par **francois**, le **27/08/2008** à **16:11**

Bonjour je reste dans un semi-détaché, et mon voisin aime écouter sa musique fort... Mon problème est que je n'entend pas la dite musique, mais j'attends juste le boum boum qu'elle produit et parfois mon mur mitoyen vibre. Le plus souvent ça dure entre 10h le matin jusqu'à 20h... J'en ai parlé à mon voisin à 4 reprises au cours des 3 derniers mois mais il s'en fou. Que puis-je faire? et quels sont mes recours? merci de bien vouloir m'aider.. Francois

Par **Tisuisse**, le **27/08/2008** à **17:40**

Faire intervenir la police ou la gendarmerie car le tapage diurne (de jour) est aussi interdit que le tapage nocturne. Le tapage diurne est donc verbalisable.